

Le Coin des Cop'Ain

Place de la Mairie

01150 BLYES

04.74.61.52.83

lecoindescopain@orange.fr

www.lecoindescopain@orange.fr

Accueil de Loisirs « Le Coin des Cop'Ain »

Projet Pédagogique 2020-2021

Fait à Blyes, le 16 juin 2020

LE PROJET PEDAGOGIQUE

Axes Educatifs	Objectifs opérationnels
Autonomie	<ul style="list-style-type: none">- Identifier les capacités et les attentes de chaque enfant pour répondre au mieux à leurs besoins- Accompagner l'enfant dans les gestes quotidiens- Permettre à l'enfant de prendre des responsabilités (à leur mesure) en leur confiant des tâches- Apprendre à l'enfant à gérer ses affaires personnelles- Apprendre à l'enfant à mieux se connaître, connaître ses limites
Vivre ensemble	<ul style="list-style-type: none">- Mettre en place un cadre, des règles de vie avec les enfants- Permettre à l'enfant de trouver sa place au sein du groupe et de participer à la vie collective.- Partager des moments d'échanges conviviaux et encourager la solidarité.- Favoriser le discours (apprendre à écouter les autres et s'exprimer)- Mettre en place des activités collectives
Connaissance de son environnement	<ul style="list-style-type: none">- Mettre en place des projets d'animation favorisant la découverte.- Aller à la rencontre des acteurs du territoire (boulangier, épicier, élus, partenaires...)

Axes Educatifs	Objectifs opérationnels
<p style="text-align: center;">Education partagée</p>	<p><u>Les familles :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Informer les familles du fonctionnement du centre, des projets, des activités... - Permettre aux familles qui le souhaitent de s'investir dans la vie du centre. - Proposer des temps de rencontres conviviaux autour des activités réalisées par les enfants. - Informer les familles du déroulement de la journée que leur enfant vient de vivre.
	<p><u>L'école :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Favoriser la cohérence éducative avec l'école. - Faire le lien entre l'école et la famille notamment pour l'accueil périscolaire.
	<p><u>Les partenaires locaux :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des partenariats et mener des projets avec les acteurs locaux (associations, accueils de loisirs...) - Participer à l'organisation d'événements

LE FONCTIONNEMENT

Les locaux :

Le centre de loisirs est installé au 81 Chemin du Ruvaizon, 01150 BLYES

Et notre adresse postale est :

Place de la Mairie
01150 BLYES

Les locaux sont mis à disposition par la mairie qui se charge également de l'entretien des bâtiments ainsi que du respect des normes de sécurité pour l'accueil d'un groupe de mineurs.

Nous disposons d'une grande salle, de deux salles plus petites dont la salle de sieste, d'un coin lavabos, toilettes et d'un hall d'accueil.

La mairie met également à notre disposition le restaurant scolaire

Nous pouvons aussi disposé de la salle polyvalent avec demande de réservation au préalable, laquelle on trouve une grande salle d'activité. La salle polyvalente est située à quelques mètres du centre de loisirs.

L'équipe d'animation est salariée de l'association du Coin des Cop'Ain qui veille au respect du taux d'encadrement afin qu'il soit conforme à la réglementation de la DDCS (direction départementale de la Cohésion Sociale).

Les animateurs travaillent dans le respect du projet pédagogique avec les 4 piliers (autonomie / vivre ensemble / connaissance de son environnement et éducation partagée)

Chacun (directeur, animateurs, enfants) doit être sensibilisé aux règles de sécurité. En outre, chaque année, un test d'évacuation des locaux doit être organisé par la direction.

De plus, le centre est situé à proximité de la centrale nucléaire du Bugey, l'ensemble de l'équipe doit être au courant de la procédure à suivre en cas d'accident.

Le public :

Nous accueillons des enfants âgés de 3 à 11 ans. Ce sont essentiellement des enfants scolarisés sur la commune de Blyes avec un faible pourcentage d'enfants extérieurs à la commune. Nous accueillons tous les enfants sans discrimination et mettons tous les moyens qui nous permettent l'accueil d'enfants atteints de troubles de santé ou en situation de handicap.

La structure dispose d'un agrément P.M.I (protection maternelle infantile) qui lui permet d'accueillir les enfants dès qu'ils sont scolarisés.

Les enfants sont répartis par tranches d'âges sur les temps d'activités afin de proposer des activités qui permettent une meilleure prise en compte du rythme individuel de chaque enfant. Nous avons mis en place un groupe d'enfants de moins de 6 ans et un groupe d'enfants de plus de 6 ans. Pour tous les temps d'accueil et périscolaires, les grands et les petits sont ensemble.

Horaires d'ouverture :

L'équipe du centre de loisirs du Coin des Cop'Ain propose aux familles plusieurs offres d'accueil :

- En périscolaire les lundis, mardis, jeudis et vendredis :

- Le matin : 7h15 – 8h30
- Le soir : 16h30 – 17h30
- Le soir + : 17h30 – 19h

- Les mercredis

- La journée complète : 7h15 – 18h30
- Le matin sans repas : 7h15 – 11h30
- Le matin avec repas : 7h15 – 13h30
- L'après-midi avec repas : 11h30 – 18h30
- L'après-midi sans repas : 13h30 – 18h30

- Les vacances scolaires

- La journée complète : 7h30 – 18h30
- Le matin sans repas : 7h30 – 11h30
- Le matin avec repas : 7h30 – 13h30
- L'après-midi avec repas : 11h30 – 18h30

- L'après-midi sans repas : 13h30 – 18h30

Le centre est fermé pendant les vacances de Noël ainsi que 3 semaines du mois d'août.

Les inscriptions :

Les familles qui souhaitent inscrire leur enfant au centre doivent être membre de l'association et remplir un dossier d'inscription.

Pour inscrire leurs enfants les parents ont accès à un espace parents sur internet.

L'équipe d'animation prépare un planning d'activités précis et détaillé visible sur le site internet lecoindescopain.fr susceptible de varier selon les effectifs et les conditions météorologiques.

LES ACTIVITES

Les activités permettent de contribuer au développement affectif, physique et intellectuel des enfants.

Pour cela, l'équipe d'animation doit proposer un programme d'activités qui soit en lien avec les possibilités de la tranche d'âge et qui veille au respect du rythme de vie des enfants.

Une des particularités du centre de loisirs est d'offrir une offre d'activités diversifiées. Nous souhaitons donc mettre l'accent sur la polyvalence en proposant :

- des activités manuelles
- des activités sportives
- des activités musicales et d'expression
- des activités qui sensibilisent les enfants à la nature et à l'environnement
- des activités scientifiques et techniques

Les activités spécifiques :

Afin de répondre aux objectifs du projet pédagogique, nous pouvons être amenés à organiser des activités qui nécessitent un encadrement spécifique. La direction devra s'assurer que les personnes qui encadrent ces activités aient les qualifications requises (Surveillant de Baignade, Brevet d'Etat...).

Les séjours avec hébergement :

Tout au long de l'année, le centre de loisirs peut être amené à organiser des mini-séjours ou des séjours de vacances en fonction de la demande et des besoins du public.

La direction doit s'assurer que les déclarations sont faites auprès de la direction départementale de la Cohésion sociale (Jeunesse et Sport). Elle doit également prévenir les services concernés de son arrivée sur le site (préfecture, gendarmerie, pompiers...).

Une gestion de la vie quotidienne :

Le centre de loisirs du coin des Cop'Ain est un accueil collectif de mineurs avec pour objectif : « les loisirs éducatifs ».

Un de nos objectifs éducatifs porte sur la socialisation. S'insérer socialement c'est avant tout avoir une place dans la société et pouvoir y jouer un ou plusieurs rôles. Cela implique de respecter les règles en vigueur, les connaître et comprendre leurs raisons d'être. Pour cela, la participation active des enfants à tous les stades du processus est très importante.

C'est par une participation active à la vie en collectivité que les enfants pourront prendre conscience que, pour assurer son fonctionnement comme pour garantir la liberté de chacun de ses membres, toute collectivité humaine a besoin de règles.

L'apprentissage du respect des règles passe également par le jeu.

Hygiène et Santé :

L'animateur est là pour apprendre, expliquer et faire respecter certaines règles d'hygiène aux enfants. Il est présent lors des passages aux toilettes afin d'aider les enfants si nécessaire.

Les animateurs doivent toujours avoir une trousse à pharmacie à proximité. Le contenu d'une trousse à pharmacie est détaillé dans le cahier d'infirmerie.

En cas de bobos, les animateurs doivent noter dans le cahier d'infirmerie les informations suivantes (nom de l'enfant, jour et heure de l'acte, type d'acte, nom de l'animateur). Ils doivent également penser à prévenir les parents en fin de journée et leur donner des explications sur les soins effectués.

Un membre de l'équipe d'animation désigné par la direction est autorisé à donner un médicament uniquement si toutes les conditions suivantes sont réunies :

- avoir un diplôme de secourisme (AFPS, PSC1...)
- les parents doivent avoir informé la direction.
- les parents doivent avoir fourni l'ordonnance du médecin.

L'EQUIPE D'ANIMATION

L'équipe doit offrir aux enfants un cadre de vie où la sécurité morale, physique et affective soit respectée.

L'équipe d'animation est composée de :

- Une directrice, Bénédicte GRANDJEAN, titulaire d'une licence Pro en animation
- Deux animatrices titulaires du BAFA (Dominique JEAN, Hélène BRIGUET)
- Un alternant ou un contrat viendra renforcer l'équipe.

En cas de nécessité, nous pouvons être amenés à engager des animateurs occasionnels dans le respect de la législation.

Les profils de poste :

Les rôles de chacun sont définis dans les profils de poste (voir annexes 2 et 3).

Stagiaires :

Nous pouvons être amenés à accueillir des stagiaires BAFA ou autre. Ceux-ci sont en cours de formation. Une attention particulière doit être portée par l'équipe pour accompagner le stagiaire dans son processus de formation. Il sera membre à part entière de l'équipe d'animation avec des tâches et des responsabilités définies par la direction en fonction de son cursus de formation.

La direction doit avoir un rôle formateur auprès de l'ensemble de son équipe.

Quelles que soient les fonctions de chacun, tous doivent œuvrer, dans leurs tâches respectives, pour la réalisation du projet pédagogique.

Je tiens à rappeler que le souci permanent de chacun dans le centre doit être L'ENFANT.

ANNEXES :

- 1) Une journée type
- 2) Profil de poste du directeur
- 3) Profil de poste de l'animateur

Une journée type

7h15 – 8h30 : Accueil des enfants et de leurs parents

C'est un temps de transition entre le milieu familiale et le centre de loisirs. Il doit donc se faire en douceur et au rythme de chacun.

Un animateur doit être disponible et à l'écoute des enfants et des parents. Il peut être amené à faire passer des informations aux familles et il note également les recommandations des parents.

L'animateur prévoit différentes activités en libre choix (jeux, dessin,...). L'animateur prévoit un temps avec un jeu de devinette pour tout les enfants (dessiner c'est gagné, mimer c'est gagné...)

L'enfant qui le désire a le droit de se reposer et de ne rien faire.

8h30 – 8h45 : Rangement et appel

Les enfants rangent les jeux et ce rassemble dans l'espace d'appel. La directrice fait l'appel.

8h45-9h00 : Présentation de la journée

C'est un temps d'échanges et de présentation de la journée afin que les enfants soient sensibilisés au déroulement de la journée

9h00 – 11h00 : Activités proposées par l'équipe d'animation

« L'activité n'est pas une fin en soi ». L'enfant doit être associé à la prise en charge de toutes les phases de l'activité de la préparation à la réalisation sans oublier le rangement et le nettoyage.

Elles sont aussi bien manuelles, sportives, découvertes, scientifiques, artistiques...

Les activités doivent être variées, originales, de qualités et adaptées aux enfants.

Les activités et jeux sont alternés de façon à ce que chaque enfant s'y retrouve et éviter la monotonie et l'ennui.

Il est importants de prévoir plusieurs activités pour le plus petits, car leur attention est plus courte.

Dans cette durée un passage aux toilettes et lavage des mains est organisé.

11h-11h50 : Temps libre encadré (jeux dans la cours ou jeux de société...)

11h50 – 12h00 : Passage aux toilettes et lavage des mains

Tous les enfants passent aux toilettes et se lavent les mains. Ils aident à la mise de table accompagnés par les animateurs.

12h00 – 13h30 : Repas

Le repas est un moment calme, convivial, de détente et d'échanges.

Les enfants doivent apprendre à diversifier leurs goûts culinaires en goûtant un peu de tout. Ils peuvent choisir la quantité qu'ils souhaitent, et doivent donc terminer leurs assiettes. Ils peuvent être resservis selon les restes. Le temps du repas est un moment important de partage et les animateurs sont tenus de rendre ce moment le plus agréable possible pour tous. Les animateurs doivent être vigilants au régime alimentaire de chacun (allergies). Les animateurs mangent avec les enfants afin de veiller au respect des règles et d'accompagner les enfants.

Le repas est un temps d'animation, il est possible de prévoir des repas à thème ou des pique-niques.

13h30 – 13h45 : Passage aux toilettes et lavage des mains

Les enfants aident à débarrasser et ranger leur table accompagné des animateurs.

Tous les enfants passent aux toilettes et se lavent les mains.

13h45 – 14h30 : Temps calme

Il permet aux enfants de se reposer, de digérer. C'est un temps privilégié pour échanger, apprendre à l'enfant à canaliser son énergie.

Les enfants qui le souhaitent peuvent dormir, ce temps est encadré et surveillé par les animateurs.

14h30– 16h : Jeux sportif

Pour les enfants qui font la sieste l'heure du début des activités peut être retardée suivant l'heure de son réveil.

Les animateurs proposent des jeux sportifs aux enfants afin que ceci se dépense.

16h00 – 16h30 : Goûter

Temps de pause de l'après-midi. C'est un temps d'échange, écouter les remarques des enfants, leurs souhaits et de parler des journées à venir. Ne pas forcer un enfant qui ne veut pas goûter mais lui expliquer l'intérêt d'en prendre.

16h30 – 18h30 : Accueil des parents et départ des enfants

Des jeux courts ou animations sont proposés : les enfants pourront facilement quitter le jeu en cours au fur et à mesure de l'arrivée des parents.

Accueillir les parents. Etre en capacité de donner des informations sur le vécu des enfants durant la journée.

L'été : le temps de jeux sera le matin et le temps d'activité sera l'après-midi.

Si besoin les temps d'activité peuvent être inversés ou modifié ou même annulé selon les conditions météorologie, de pollution, d'effectif.

ANNEXE 2

Profil de poste du directeur

- * Il est garant vis-à-vis de l'association des objectifs éducatifs.

- * Il contrôle la vie du centre par rapport aux aspects :
 - matériels
 - financiers
 - administratifs
 - gestion du personnel

- * Il a le souci de la formation continue de l'équipe.

- * Il gère les relations extérieures (mairies, partenaires, familles) en lien avec le bureau de l'association.

- * Il est partie prenante de la vie collective.

- * Il encadre les animateurs (dynamise, écoute de l'équipe)

- * Il est garant de la pertinence des plannings d'activité et de leur exécution.

- * Il a aussi un rôle d'animateur.

Profil de poste de l'animateur

L'animateur et l'enfant

- Il respecte l'individualité de chaque enfant en adaptant son attitude à chacun. Le contact avec l'enfant est la première chose que l'on attend d'un animateur. Il répond aux besoins affectifs de l'enfant sans dépasser son rôle.
- Il veille à la sécurité morale et physique de chaque enfant : les règles sont fixées à l'avance et sont les mêmes pour tous.

L'animateur et le groupe d'enfants

- Il aide à la formulation et à la réalisation de projets par les groupes d'enfants en étant à l'écoute du groupe, en apportant ses compétences et ses connaissances.
- Il veille à ce que chaque enfant soit à l'aise dans le groupe, puisse donner son avis, soit respecté par les autres et respecte lui-même les autres.

L'animateur et l'activité

- Il ne doit pas oublier que l'enfant est sur un temps de loisirs et doit favoriser le jeu dans les activités proposées.
- Il adapte les activités aux capacités et à l'âge des enfants.
- Il a le souci de préparer les activités aussi bien dans le déroulement que dans les moyens matériels, et d'en assurer le rangement et la finalité.
- Il veille à inscrire les activités dans un projet global cohérent.

L'animateur et l'équipe

- Il ne doit pas oublier qu'il fait partie d'une équipe. Il est en relation d'aide et n'hésite pas à solliciter lui-même de l'aide.
- Il aide à la préparation, à la réalisation et à l'évaluation du projet collectif.
- Il participe aux réunions.
- Il agit en cohérence avec l'ensemble de l'équipe surtout vis-à-vis des enfants.

L'animateur et l'environnement

- Il se renseigne sur les possibilités offertes par l'environnement : locaux, personnes compétentes, nature... afin de les utiliser au mieux.
- Il veille au respect de la nature et de l'environnement par les enfants.

L'animateur et lui-même

- Il connaît le projet du centre et sait se situer par rapport à celui-ci.
- Il définit son propre projet et se donne les moyens de le mener à bien.
- Il a le souci de se former continuellement.
- Il connaît ses propres limites.

L'animateur et la direction

- Il formule ses problèmes, ses attentes et ses besoins en formation.
- Il ne doit pas faire qu'attendre mais solliciter une aide de la part de la direction.